



LAVAJ & LA MAYENNE

Groupes 2020

Visites guidées • Excursions • Séjours

LAVAJ
TOURISME
Plein les yeux

LES VALLÉES DE LA
Mayenne

LAVAL & LA MAYENNE

Notre positionnement géographique stratégique nous situe à la croisée de grandes provinces françaises (la Bretagne, la Normandie, l'Anjou et l'ancienne province du Maine). Nous vous proposons d'y poser vos valises et de découvrir des sites remarquables, de rencontrer des passionnés de leur métier et/ou de leur art, de déguster le vrai goût des choses et plus encore de retrouver un cadre environnemental préservé.

Une véritable invitation au voyage et à la découverte...

Bienvenue en Mayenne !

SOMMAIRE

Visites guidées

Laval Agglomération	p. 4 - 7
Autour d'Évron et Sainte-Suzanne	p. 8 - 9
Autour de Château-Gontier	p. 10
Autour de Mayenne	p. 11

Excursions

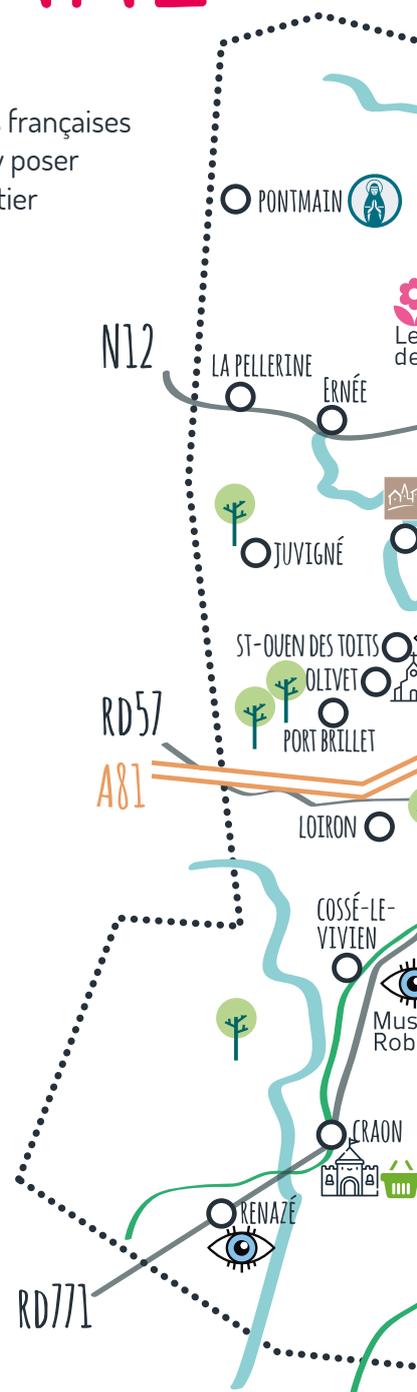
Laval Agglomération	p. 12 - 13
Autour d'Évron et Sainte-Suzanne	p. 14
Autour de Château-Gontier	p. 15
Autour de Mayenne	p. 16

Séjours

Spécial mini-groupes	p. 17
Séjours groupes	p. 18 - 19

Produits locaux & Artisanat

Services +	p. 22
CGV	p. 23

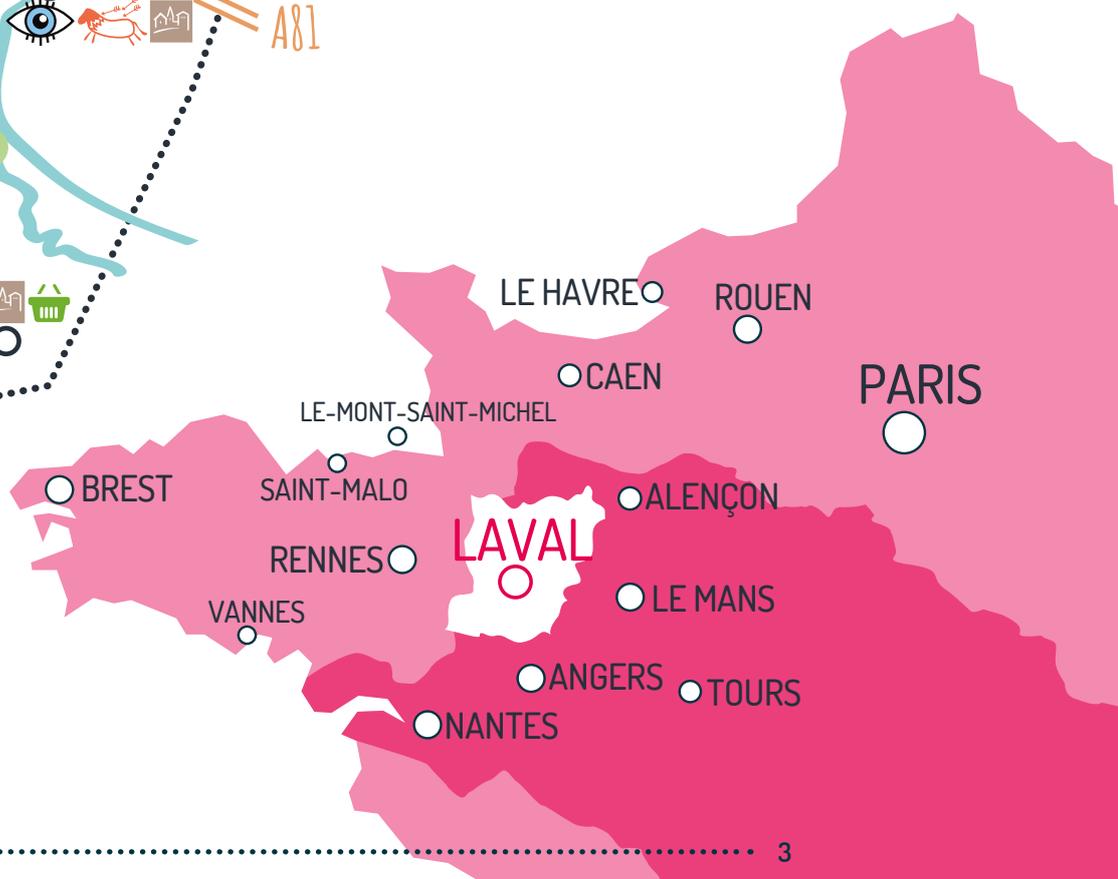
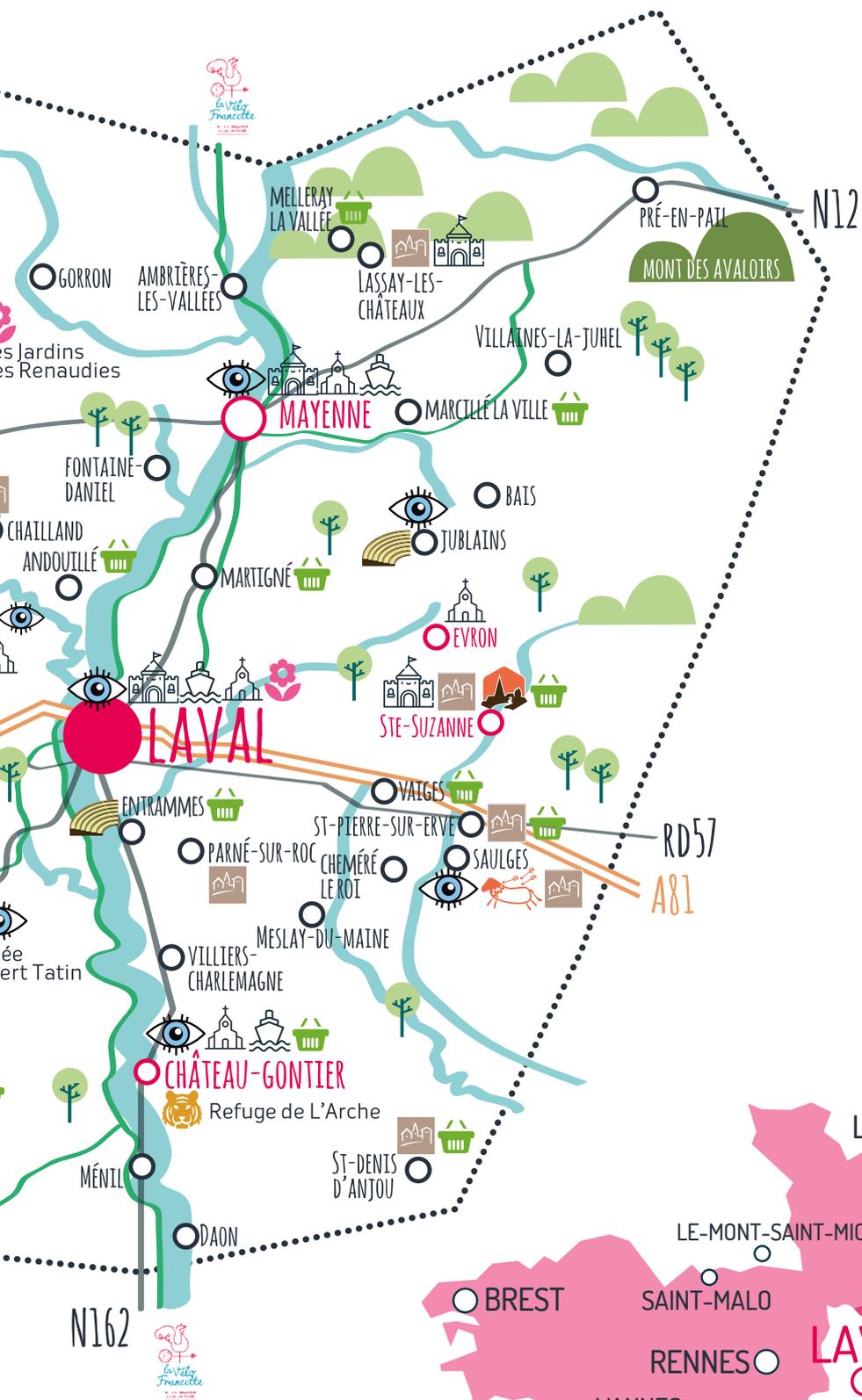


Laval, Ville d'art et d'histoire & les Coëvrons-Mayenne, Pays d'art et d'histoire

Label attribué par le ministère de la culture, à l'instar de Dinan, Rennes, Nantes, Fougères, Vitré, Angers, Le Mans, Le Perche Sarthois, Vallée du Loir et Vignoble Nantais. L'adhésion à ce prestigieux réseau national est pour vous, la garantie de prestations et d'activités nombreuses et originales autour du patrimoine urbain. C'est également l'assurance d'un accueil de qualité adapté à votre demande, assuré par les services du patrimoine, l'ensemble des personnels des Offices de Tourisme et par des guides-conférenciers agréés par le ministère de la culture.

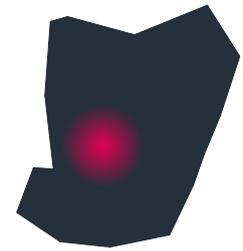
LÉGENDE / PICTO

-  Château
-  Musée
-  Patrimoine religieux
-  Petite Cité de Caractère
-  Les Plus Beaux Villages de France
-  Site gallo-romain
-  Grottes
-  Jardin Botanique
-  Bateau Croisière
-  Produits du terroir
-  Parc animalier
-  Village marial
-  Train touristique
-  Visite à pied



VISITES GUIDÉES

Laval Agglomération



LE CENTRE HISTORIQUE DE LAVAL

Au Moyen-Âge, Laval vivait intra-muros, blottie autour de son château et protégée par une ceinture de remparts. Nous vous proposons de pénétrer dans le centre historique et de suivre les empreintes des Seigneurs de Laval. Vous découvrirez les lieux emblématiques de la cité en empruntant les ruelles et venelles, vous emprunterez la Grande Rue appelée «la montagne» et admirerez l'architecture locale et plus particulièrement les maisons à pans de bois, mais aussi les aménagements plus récents ...
Toute une histoire, en somme !



1h30 F I GB



50 max

€ 120 € FORFAIT GROUPE

CROISIÈRE DÉCOUVERTE DE LAVAL

A bord du bateau-promenade "Vallis Guidonis", embarquez pour une croisière sur La Mayenne pour découvrir la ville sous un autre angle. Deux circuits au choix :

- Circuit en amont (vers Changé - écluse de Belle Poule) : découverte bucolique d'une nature préservée.
- Circuit en aval (le Bief de Laval - écluse d'Avesnières) : le patrimoine lavallois vu de la rivière.



2h



140 max

€ 530 € FORFAIT GROUPE

LES ÉDIFICES RELIGIEUX

La ville de Laval possède de nombreux édifices religieux, marqueurs d'une forte dévotion sur l'ensemble de son territoire. Nous vous proposons le temps d'une visite de vous attarder sur l'un ou l'autre de ces sites. Du style roman de la chapelle de Pritz et de ses peintures murales datant du XIII^e siècle, à la cathédrale Ste-Trinité véritable conservatoire d'art sacré, en passant par l'église des Cordeliers et sa remarquable enfilade de Retables témoins du savoir-faire des retableurs lavallois et de l'école Corbineau, en découvrant le chef-d'œuvre de la Renaissance qu'est l'église Saint-Vénérand à Laval, et bien d'autres encore...
A chaque site, la surprise sera au rendez-vous.



1h



50 max

€ 100 € FORFAIT GROUPE

LE VIEUX CHÂTEAU

Fondé au 11e siècle, le château est la résidence des comtes de Laval jusqu'en 1794. Son donjon, fin 13e, haut de 34 mètres, témoigne de l'évolution de l'architecture militaire. Au début du 16e siècle, l'art de la Renaissance pose son empreinte sur le château : les façades sur cour sont ornées de pierres sculptées. Le château abrite aujourd'hui une intéressante collection de peintures naïves.



1h   25 max € 100 € FORFAIT GROUPE

LE MUSÉE D'ART NAÏF ET D'ARTS SINGULIERS (MANAS)

Abrité dans l'enceinte du Vieux Château, le musée d'Art Naïf et d'Arts Singuliers explore avec enthousiasme les créations naïves et singulières. Il expose des toiles du Douanier Rousseau, natif de Laval, et celles des plus grands artistes naïfs du monde.



1h   50 max € 3 € / PERSONNE

LE JARDIN DE LA PERRINE

En 1885, l'ensemble des terres, perdu au jeu par son propriétaire, est acheté par la ville qui y implante, outre le musée des Beaux-Arts, un jardin botanique.

Ce jardin est dans la pure tradition des jardins réguliers "à la française", mais réserve quelques surprises. Un véritable havre de paix.



1h   50 max € 100 € FORFAIT GROUPE

LA CITÉ DU LAIT® - LACTOPÔLE



Visite guidée du musée

Voyage au cœur de la tradition laitière. Ouvert au public depuis octobre 1999, ce site unique en France et en Europe présente, sur plus de 5.000 m², les techniques de transformation du lait. Il comporte 3 parties distinctes : l'ancienne laiterie (bâtiments, matériel...), l'histoire des technologies laitières et l'histoire du Groupe Lactalis. A l'issue de la visite, dégustation fromagère et petit tour à la boutique.

2h F I G B   100 max € 7 € / PERSONNE

Visite-atelier : le bar à beurre

Au « Bar à Beurre » de La Cité du Lait, vous pourrez créer et réinventer votre propre beurre, de sa fabrication à son aromatisation : façonnez-le, mélangez les couleurs, expérimentez les textures, jouez avec les arômes et les saveurs puis ...à vos tartineurs !



1h30   30 max € 13 € / PERSONNE

NOUVEAUTÉ >>>

Parcours Gourmand

Venez découvrir la tradition fromagère : accords, présentation, dégustation. De l'histoire à la conception du plateau vous saurez tout sur le fromage.



1h15   50 max € 9,50 € / PERSONNE

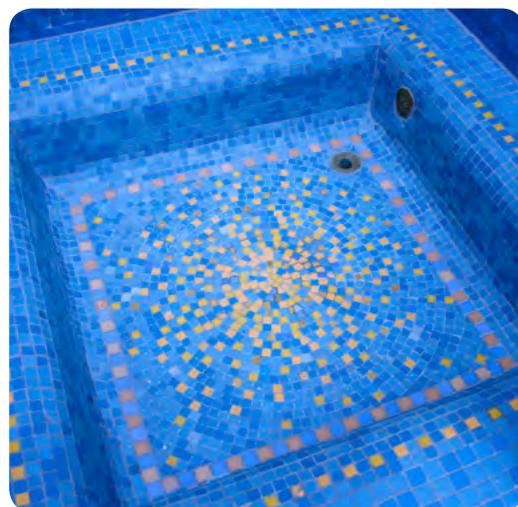
LE BATEAU-LAVOIR SAINT-JULIEN

Rénové en 2013, le Saint-Julien a retrouvé son amarrage au coeur de Laval et sa fonction de musée avec une exposition permanente à la scénographie renouvelée. Vous plongerez dans l'histoire et le quotidien d'une véritable usine flottante de l'époque.



LES BAINS DOUCHES

À l'issue d'un chantier de restauration, les bains douches municipaux, fleuron de l'architecture Art Déco, ont rouvert leurs portes au public. L'intérieur du bâtiment est recouvert d'un décor de mosaïques qui donne aux lieux un aspect précieux. Ce travail d'Isidore Odorico est complété par la pose d'un vitrail, oeuvre d'Auguste Alleaume. Ces mosaïques offrent pour chaque cabine un même motif délicat, inspiré de l'art viennois, et jouent des contrastes entre le bleu et le jaune, les lignes verticales et horizontales. Le bâtiment a reçu le label «Patrimoine 20^e siècle» en 2011.



LAVAL AU 18^E SIÈCLE, DU VIRTUEL AU RÉEL

Quand les nouvelles technologies se mettent au service du patrimoine. C'est un merveilleux voyage que nous vous proposons : une visite virtuelle guidée et commentée dans le Laval des années 1750.

Suivez ensuite votre guide pour une découverte du centre historique de Laval, permettant de faire la comparaison et de voir au plus près les nombreux aménagements qui ont été opérés au cours des siècles.



LAVAL EN TRAIN TOURISTIQUE

Sillonnez le riche patrimoine lavallois à bord de notre Petit Train Touristique : centre historique, maisons à pans de bois, bords de rivière, ville nouvelle, bâtiments publics et industriels. Une visite complète pour découvrir la ville !



L'ABBAYE DE CLAIRMONT À OLIVET

Cette abbaye a été fondée en 1152, dans un paysage de bois et d'étangs. Elle conserve une grande partie de ses bâtiments d'origine, classés monuments historiques : l'église abbatiale, le cellier, la porterie et le réfectoire des frères convers avec de belles voûtes en schiste reposant sur des colonnes en granit.



1h30



10 min.
50 max



7 € / PERSONNE

160 € FORFAIT GROUPE <20 PERSONNES

MUSÉE DE LA CHOUANNERIE À SAINT-OUEN DES TOITS

Menés par Jean Cottureau, dit Jean Chouan, les paysans, déçus et révoltés, vont livrer de 1792 à 1800 une guerre civile impitoyable aux sans-culottes. Plus que le combat, c'est la vie difficile de ces paysans, face à une politique qu'ils ne comprennent pas, qui est retracée dans ce musée....



1h30



10 min.
40 max



3,50 € / PERSONNE

70 € FORFAIT GROUPE <20 PERSONNES

LES THERMES GALLO-ROMAINS D'ENTRAMMES

A la découverte des plus anciennes traces de civilisation en Pays de Laval : les thermes gallo-romains d'Entrammes (appelé autrefois "Inter Amnes" signifiant "entre les eaux"). Transformés en église dès la fin de l'Antiquité, ils restent dans un état de conservation remarquable : murs romains hauts de 8,50m, quatre salles en enfilade, arcades et fenêtres en brique. A cela s'ajoutent de précieuses traces de l'église paléo-chrétienne. Autant de trésors qui se dévoilent au fil d'une visite remarquablement mise en lumière et à la reconstitution virtuelle des thermes ! Vous déambulerez dans les différentes salles de bains comme si vous y alliez vous-même prendre les eaux.



1h15



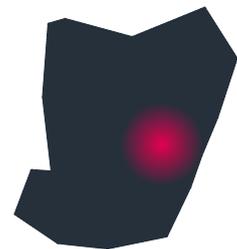
50 max



5,50 € / PERSONNE • 120 € FORFAIT GROUPE <20 PERSONNES

VISITES GUIDÉES

Autour d'Evron et Sainte-Suzanne



JUBLAINS, VILLE ROMAINE

Bienvenue aux premiers siècles après J.-C., au cœur du pays des Aulerques-Diablintes. Unique dans l'Ouest de la France, le site conserve un ensemble de monuments antiques qui laisse facilement imaginer ce que devait être la ville gallo-romaine de Noviodunum.

Les grands monuments : Cette déambulation de 2h permet de découvrir avec un guide la forteresse, le théâtre et les thermes en cheminant dans un site patrimonial exceptionnellement préservé. Le musée est accessible en visite libre.



La forteresse antique de Jublains : Monument emblématique de la ville, cette forteresse est unique en son genre ! Trois constructions se sont succédées au cours du temps : au centre, un entrepôt fortifié, protégé presque un siècle plus tard par un rempart de terre. Enfin, une seconde enceinte en pierre transforme le site en une impressionnante forteresse, finalement restée inachevée.



MUSÉE DE PRÉHISTOIRE ET GROTTES DE SAULGES

Au cœur de la vallée de l'Erve, classée Natura 2000, une plongée préhistorique dans la vallée des grottes de Saulges : visite guidée d'une grotte et du musée.

Le «Musée de préhistoire» / A découvrir : la préhistoire de la Mayenne et de Saulges en particulier, du plus vieil outil façonné par l'homme aux premières constructions en pierre. Visite virtuelle d'une grotte, conçue à partir de 4.000 clichés de l'authentique grotte.

Grotte de Rochefort / Les récentes recherches archéologiques menées dans la première salle de la grotte attestent d'une occupation humaine des lieux à l'ère glaciaire, il y a 20.000 ans.



ATTENTION : L'ACCÈS AU GOUFFRE DE LA GROTTTE DE ROCHEFORT SE FAIT À L'AIDE D'ÉCHELLES DE MEUNIER. 15 MÈTRES DE DESCENTE.



LA BASILIQUE NOTRE-DAME DE L'ÉPINE À ÉVRON

Joyau architectural du Moyen-Âge, elle allie les styles gothique et roman ce qui lui confère tout son charme. L'origine de la construction de cette basilique est fondée sur une légende selon laquelle un pèlerin revenu de Jérusalem au 7^e siècle assista à un miracle. Ce miracle serait à l'origine de la création d'un monastère bénédictin. C'est à partir du 10^e siècle que les moines d'Évron décident de construire une grande église romane.



1h  10 min. 60 max  75 € FORFAIT GROUPE

LE MOULIN DE THÉVALLES À CHÉMÉRÉ LE ROI

Dans un des plus beaux sites de la vallée de l'Erve, au pied d'un très beau château du 15^e siècle, ce moulin est le dernier grand moulin authentique conservé en Mayenne. Classé Monument Historique, son mécanisme de 30 tonnes, unique dans l'Ouest de la France, fonctionne sur 4 niveaux.



1h  10 min. 50 max  5 € / PERSONNE

SAINTE-SUZANNE, LA PETITE PERLE DU MAINE



Visite ludique de la forteresse de Sainte-Suzanne

Installez-vous au pied du donjon pour apprécier et évaluer sa hauteur, touchez les murs pour vous rendre compte de leur épaisseur, observez tous les détails de la façade du logis pour comprendre sa construction... Découvrez l'architecture et l'histoire du château de Sainte-Suzanne en manipulant et, surtout, en vous amusant !

À l'issue de la visite, rentrez dans le Centre d'Interprétation pour découvrir librement le patrimoine de la Mayenne..

2h  45 max  5 € / PERSONNE

Rallye découverte de la cité médiévale

Répartis en équipes de 10 personnes, découvrez toutes les richesses de Sainte-Suzanne : la forteresse, les ruelles du village et le hameau de la rivière. En début de parcours, le médiateur vous remet un carnet de route et un plan de Sainte-Suzanne. Arpentez la cité pour répondre aux énigmes du carnet. À l'issue du parcours, un goûter est servi aux participants dans la cour de la forteresse.

Parcours réservé aux bons marcheurs.

3h  3 km  90 max  8 € / PERSONNE

Visite de la cité médiévale

La cité médiévale de Sainte-Suzanne est classée l'un des plus beaux villages de France, on la surnomme également « la petite perle du Maine ».

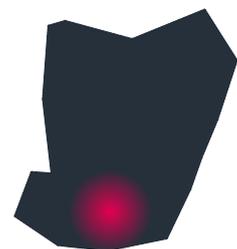
Ce village est bâti en forme de triangle sur un éperon rocheux dominant de 70 mètres le cours de l'Erve.



1h30  15 min. 50 max  4,50 € / PERSONNE

VISITES GUIDÉES

Autour de Château-Gontier



LE COUVENT DES URSULINES À CHÂTEAU-GONTIER

La visite de l'ancien couvent vous fera découvrir la vie des religieuses et des élèves dont elles avaient la charge. Du réfectoire aux cellules, c'est le quotidien des Ursulines qui se dévoile. Lieu de mémoire, le couvent des Ursulines est aussi un lieu vivant qui accueille l'Office de Tourisme, le Conservatoire de Musique et de Danse et Le Carré, Scène Nationale - Centre d'art contemporain d'intérêt national. Cette nouvelle vocation culturelle s'illustre par la troisième aile du cloître, inaugurée en 1999, qui abrite un magnifique théâtre de 534 places.



1h30 21 min. / 53 max 3,50 € / PERSONNE

CHÂTEAU DE CRAON

Ce joyau du Sud Mayenne, construit au 18e siècle par le marquis d'Armaillé, est dans un état de conservation exceptionnel, après sa restauration au 19e siècle. Il illustre bien le style de vie de l'aristocratie sous l'Ancien Régime. L'immense parc du château vous émerveillera avec son jardin à la française, son jardin à l'anglaise et son potager.



2h 15 min. / 53 max 9 € / PERSONNE

MUSÉE ROBERT TATIN À COSSÉ LE VIVIEN

Robert TATIN (1902-1983) a inscrit son oeuvre onirique au cœur de la généreuse nature mayennaise. C'est à l'âge de soixante ans que l'artiste reconnu revient à Cossé le Vivien et consacre sa vie à la création d'une spectaculaire archisculpture : l'Etrange Musée.



2h 50 max 5,50€ / PERSONNE

MUSÉE DE L'ARDOISE À RENAZÉ

Musée consacré à l'histoire de l'exploitation du schiste ardoisier à Renazé pendant 5 siècles. A découvrir : le travail d'extraction du schiste, le puits ainsi que la salle des machines et la carrière à ciel ouvert telle qu'elle était au 18e siècle.



2h 10 min. / 60 max 5 € / PERSONNE

CROISIÈRE SUR LE DUC DES CHAUVIÈRES

Venez découvrir les charmes de la rivière la Mayenne au départ de Château-Gontier. Le capitaine et l'équipage vous feront découvrir les monuments, la faune, la flore et le fonctionnement des écluses.



1h30 84 max 10,50 € / PERSONNE

CHÂTEAU-GONTIER EN PETIT TRAIN

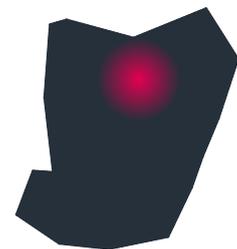
Une évasion dans la ville de Château-Gontier/Bazouges au rythme du petit train «Le Castrogontérien». Visite commentée de la ville fleurie et du jardin du « Bout du Monde ».



1h 54 max 8 € / PERSONNE

VISITES GUIDÉES

Autour de Mayenne



LE MUSÉE DU CHÂTEAU DE MAYENNE

Ce château, vieux de plus de 1.000 ans, est l'un des édifices civils les mieux conservés du haut Moyen-Âge en Europe.

Le château abrite un musée qui, au fil d'un parcours interactif, permet au visiteur de découvrir de remarquables vestiges carolingiens, des collections d'objets trouvés lors de fouilles et l'histoire du château.



1h15



10 min.
53 max



3,50 € / PERSONNE

LES JARDINS DES RENAUDIÉS À COLOMBIERS DU PLESSIS

Créés par un ancien pépiniériste passionné de botanique, c'est un foisonnement de rhododendrons, azalées, hortensias, bruyères, narcisses, rosiers, camélias et plantes vivaces que nous vous proposons de découvrir. Plongez dans un environnement luxuriant et organisé et partez pour un voyage extraordinaire...



1h30



20 min.
60 max



8 € / PERSONNE

NOUVEAUTÉ >>>

LE VILLAGE DE FONTAINE-DANIEL

Découverte gourmande du village de Fontaine-Daniel : présentation historique du village ouvrier, berceau des célèbres « Toiles de Mayenne ». Visite libre du Show-room et magasin. Dégustation de produits locaux à l'Épicerie, Bistrot, Bouquinerie du village.



1h15



20 min.
53 max



8,50 € / PERSONNE

DÉCOUVERTE DE LASSAY LES CHÂTEAUX

Dominée par un château fort des 14e et 15e siècles, Lassay-les-Châteaux offre aux visiteurs une promenade pleine de surprises ! Déambulez dans les ruelles pittoresques de cette Petite Cité de Caractère, arrêtez-vous dans un de ces nombreux lavoirs et admirez en passant les statues qui ornent les maisons de granit.



1h



15 min.
53 max



7 € / PERSONNE

CROISIÈRE SUR LE PAYS DE MAYENNE

Embarquez pour une balade bucolique sur la rivière La Mayenne et découvrez la ville de Mayenne et ses abords. Vous pourrez alors apprécier les beaux paysages que vous réserve la campagne du Nord Mayenne.



1h



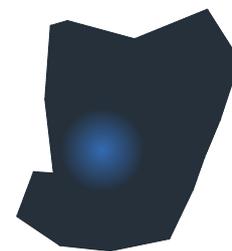
20 min.
60 max



6 € / PERSONNE

EXCURSIONS

Laval Agglomération



LAVAL, AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE



10h00 | Accueil du groupe à la **Cité du Lait-Lactopôle®** et départ pour la visite guidée et commentée. Vous voyagez au cœur de la tradition laitière française.

12h15 | Embarquement au ponton du Lactopôle, à bord du « Vallis Guidonis » pour un **déjeuner-croisière** (possibilité d'animation et menu nous consulter).

15h00 | Découverte de la ville en **train touristique** (visite commentée par un guide-conférencier agréé par le ministère de la Culture). Cette visite générale de la ville vous éclairera sur son magnifique patrimoine.

16h00 | Visite libre du **Jardin botanique de la Perrine**.

17h00 | Fin des prestations.

1 journée



€ 57 € / PERSONNE (BASE 50 PERSONNES ET +)

62,00 € / PERSONNE (BASE 40 À 49 PERS.)

71,00 € / PERSONNE (BASE 30 À 39 PERS.)

89,00 € / PERSONNE (BASE 20 À 29 PERS.)

-5% POUR LES PROFESSIONNELS DU TOURISME SUR CES TARIFS.

--> PROGRAMME ÉGALEMENT RÉALISABLE EN DÉCEMBRE PENDANT LES LUMIÈRES DE LAVAL.

LAVAL, VILLE D'ART ET D'HISTOIRE



10h00 | Visite guidée du **Vieux Château** (en 2 groupes), l'un des sites emblématiques de la ville.

11h00 | Visite guidée du **musée d'Art Naïf et d'Arts Singuliers**, et de sa collection unique en Europe, comprenant quelques œuvres d'Henri Rousseau, dit Le Douanier, né à Laval en 1844.

12h30 | **Déjeuner** (menu nous consulter).

Visites guidées en 2 groupes de 25 personnes :

15h00 | Visite guidée des Bains Douches, édifice à usage de bains publics ouvert de 1927 à 2003. L'intérieur est recouvert d'un magnifique décor de mosaïque qui a été restauré en 2017 et rouvert en lieu à vocation culturelle.

16h00 | Visite guidée du bateau-lavoir, rénové en 2013 et aujourd'hui à fonction de musée. Vous plongerez dans l'histoire et le quotidien d'une véritable usine flottante.

17h30 | Fin des prestations.

1 journée



€ 41 € / PERSONNE (BASE 50 PERSONNES ET +)

44,00 € / PERSONNE (BASE 40 À 49 PERS.)

48,00 € / PERSONNE (BASE 30 À 39 PERS.)

57,00 € / PERSONNE (BASE 20 À 29 PERS.)

-5% POUR LES PROFESSIONNELS DU TOURISME SUR CES TARIFS.

NOUVEAUTÉ >>>

LE PAYS DE LAVAL SE DÉVOILE...



10h00 | Découverte guidée et commentée de Laval, de ses origines à nos jours, avec une découverte du jardin botanique de la Perrine d'où vous profiterez d'une vue panoramique sur la vallée de la Mayenne. A noter, cette visite peut être orientée autour d'un thème : la Cité Médiévale, les Retables, la Ville Nouvelle, les édifices religieux ...

12h30 | Déjeuner Croisière en Musique (menu nous consulter).

15h00 | Découverte des plus anciennes traces de civilisation en Pays de Laval : **les thermes gallo-romains d'Inter Amnes** (Entrammes). La féerie du site et la mise en scène historique font des thermes l'un des plus étonnants voyages. À noter : la remarquable conservation des thermes.

16h30 | Départ pour **Parné-sur-Roc**, une Petite Cité de Caractère. Petit village typique de la Mayenne, il possède une église d'origine romane avec un clocher-porche du 12e siècle. Vous y découvrirez son pont médiéval, ses maisons pittoresques et ses impressionnants fours à chaux qui montrent une activité industrielle très importante lors des derniers siècles.

17h30 | Retour à Laval et fin des visites.

1 journée



€

60 € / PERSONNE (BASE 50 PERSONNES ET +)

67,00 € / PERSONNE (BASE 40 À 49 PERS.)

78,00 € / PERSONNE (BASE 30 À 39 PERS.)

99,00 € / PERSONNE (BASE 20 À 29 PERS.)

-5% POUR LES PROFESSIONNELS DU TOURISME SUR CES TARIFS.

RANDONNÉE SUR LE CHEMIN DE HALAGE



10h00 | Rendez-vous avec notre guide local qui vous accompagnera sur les sentiers creux, le chemin des lavoirs et vous présentera le **chemin de halage**.

12h30 | Déjeuner dans un établissement de la commune (menu nous consulter).

14h30 | Reprise de la visite (en libre) et poursuite de la **randonnée vers Laval**, jusqu'à la Halte Fluviale.

16h30 | **Croisière promenade** avec découverte commentée de l'histoire locale et de sa rivière.

18h30 | Fin des prestations.

1 journée



€

43 € / PERSONNE (BASE 50 PERSONNES ET +)

47,00 € / PERSONNE (BASE 40 À 49 PERS.)

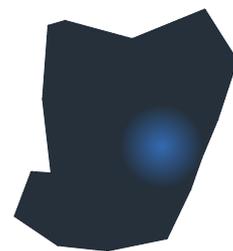
54,00 € / PERSONNE (BASE 30 À 39 PERS.)

68,00 € / PERSONNE (BASE 20 À 29 PERS.)

-5% POUR LES PROFESSIONNELS DU TOURISME SUR CES TARIFS.

EXCURSIONS

Autour d'Evron / Sainte-Suzanne



DU CÔTÉ DE SAINTE-SUZANNE



10h00 | Musée et site Archéologique de Jublains. C'est dans l'Ouest, l'exemple le plus complet d'une ville gallo-romaine. Visite guidée et commentée du site de Jublains, avec son temple, ses thermes, son théâtre (visite libre du musée). *Visite réservée aux bons marcheurs.*

12h30 | Déjeuner à Sainte-Suzanne (menu nous consulter).

CHOIX 1 :

14h30 | Découvrez l'architecture et l'histoire du **château de Sainte-Suzanne** en manipulant et, surtout, en vous amusant ! À l'issue de la visite, rentrez dans le **Centre d'Interprétation** pour découvrir librement le patrimoine de la Mayenne.

16h30-18h | Cité médiévale de Sainte-Suzanne. Visite guidée et commentée de la Cité. Du haut de son promontoire et forte de ses dix siècles, Sainte-Suzanne domine la Vallée de l'Erve.

CHOIX 2 :

14h30-17h30 | Répartis en équipes de 10 personnes, partez à la découverte de la Cité médiévale de Sainte-Suzanne en participant à un **rallye pédestre**. Répondez aux énigmes du carnet de route remis en début de parcours. Un goûter sera servi en fin de rallye. Circuit d'environ 3 km réservé aux bons marcheurs.

1 journée



47 € / PERSONNE (TARIF UNIQUE - BASE 30 À 50 PERSONNES)

VALIDITÉ TOUTE L'ANNÉE SAUF DU 15/12 AU 31/01.

-5% POUR LES PROFESSIONNELS DU TOURISME SUR CES TARIFS.

DU CÔTÉ DE SAULGES



9h30 | Visite guidée de la **Basilique d'Evron**. Elle allie les styles gothique et roman ce qui lui confère tout son charme.

11h00 | Visite guidée du **Moulin de Thévalles**. Ce moulin à eau présente un mécanisme exceptionnel sur 4 niveaux, unique dans l'Ouest de la France.

12h30 | Déjeuner (menu nous consulter).

14h45 | Au coeur de la vallée de l'Erve, classée Natura 2000, une plongée préhistorique dans la **vallée des grottes de Saulges** : découverte du **Musée de Préhistoire et des Grottes de Saulges** (visite d'une grotte).

16h45 | Les Sangliers du Bailleul. Visite guidée et commentée de l'exploitation et de la harde de sangliers.

18h00 | Fin des prestations.

1 journée



44 € / PERSONNE (BASE 50 PERSONNES ET +)

44,50 € / PERSONNE (BASE 40 À 49 PERS.)

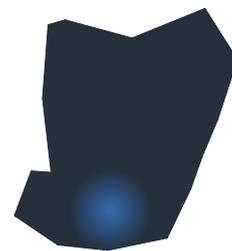
45,00 € / PERSONNE (BASE 30 À 39 PERS.)

46,00 € / PERSONNE (BASE 20 À 29 PERS.)

-5% POUR LES PROFESSIONNELS DU TOURISME SUR CES TARIFS.

EXCURSIONS

Autour de Château-Gontier



DU CÔTÉ DE CRAON



10h00 | Musée Robert Tatin à Cossé le Vivien. Visite guidée de la maison et du musée de l'artiste Robert Tatin, personnage mayennais qui a laissé derrière lui 21 ans de création sculpturale, architecturale et picturale : un site exceptionnel...

12h30 | Déjeuner dans un établissement des environs (menu nous consulter).

14h30 | Château de Craon. Ce château, avec son parc de 40 hectares, offre aux visiteurs un ensemble classé du 18e, maintenu intact. On y évoque facilement les fastes de « la vie de château » du temps jadis ! Ce sont les propriétaires eux-mêmes qui vous guideront durant toute la visite.

16h30 | Ferme du Pressoir à Craon. Visite guidée de la ferme du Pressoir avec Sonia et Rémy qui, en fin de visite, vous feront déguster une sélection de leur production.

18h30 | Fin des prestations.

1 journée



48 € / PERSONNE (TARIF UNIQUE - BASE 30 À 50 PERSONNES)

-5% POUR LES PROFESSIONNELS DU TOURISME SUR CES TARIFS.

DU CÔTÉ DE CHÂTEAU-GONTIER



10h00 | Visite guidée du **Couvent des Ursulines**, joyau architectural de la ville de Château-Gontier.

12h00 | Déjeuner à Château-Gontier. Dans un établissement ancré sur les bords de la Mayenne, au cadre reposant, le chef propose une délicieuse cuisine raffinée, inventive et au goût du jour. Vue panoramique exceptionnelle sur la Mayenne et terrasse d'été (menu nous consulter).

14h45 | Réauté Chocolat à Château-Gontier. Suivi de la fabrication des chocolats et biscuits avec dégustation des produits Réauté Chocolat.

16h30 | Train touristique (durée 1h). Visite guidée de la ville de Château-Gontier avec arrêt au jardin du Bout du Monde.

Autre proposition : Croisière touristique (durée 1h30) à Château-Gontier, avec passage d'une écluse (nous consulter).

17h30 | Fin des prestations.

1 journée

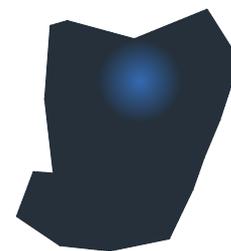


44 € / PERSONNE (TARIF UNIQUE - BASE 30 À 50 PERSONNES)

-5% POUR LES PROFESSIONNELS DU TOURISME SUR CES TARIFS.

EXCURSIONS

Autour de Mayenne



DU CÔTÉ DE LASSAY LES CHÂTEAUX



10h00 | Jardins des Renaudies à Colombiers du Plessis. Visite guidée du jardin à l'anglaise composé de nombreux végétaux rares ramenés de plusieurs pays. Les 21 massifs qui le composent forment un jardin à l'anglaise de 4 hectares et mettent en valeur un thème ou un type de plantes.

12h00 | Déjeuner dans une ferme auberge (menu nous consulter).

14h45 | Lassay les Châteaux. Visite guidée du château, exemple exceptionnel d'architecture militaire du 15e siècle qui a traversé les siècles sans modifications notoires.

16h15 | Musée du Cidre à Melleray la Vallée. Visite guidée du musée du cidre par le producteur, retraçant l'histoire du cidre et du calvados en passant par le ramassage des pommes, le pressage, la distillation, le choix du tonneau et le bouchonnage... La visite s'achève par un film suivi d'une dégustation.

18h30 | Fin des prestations.

1 journée



47 € / PERSONNE (TARIF UNIQUE - BASE 30 À 50 PERSONNES)

-5% POUR LES PROFESSIONNELS DU TOURISME SUR CES TARIFS.

DU CÔTÉ DE MAYENNE



10h00 | Visite guidée du village ouvrier de Fontaine-Daniel (bons marcheurs). Petit village au charme et à l'ambiance toute particulière qui s'est développé avec l'activité textile (les Toiles de Mayenne). Vous y découvrirez lors d'une promenade à pied l'architecture des habitations, la chapelle et les jardins ouvriers.

12h00 | Déjeuner (menu nous consulter).

15h00 | Château et musée du château de Mayenne. Visite guidée du château d'époque carolingienne, véritable trésor d'intérêt national, qui domine la ville. Son musée abrite de remarquables vestiges archéologiques et une importante collection d'objets liés à l'univers du jeu du Haut Moyen-Âge.

16h30 | Croisière sur la Mayenne à Mayenne (durée 1h). Croisière promenade le long de la Mayenne à bord du bateau «Pays de Mayenne».

17h30 | Fin des prestations.

1 journée



43 € / PERSONNE (TARIF UNIQUE - BASE 30 À 50 PERSONNES)

-5% POUR LES PROFESSIONNELS DU TOURISME SUR CES TARIFS.

SÉJOUR MINI-GROUPE

2 jours / 1 nuit



Choisir La Mayenne, c'est adopter un rythme de vie où prendre le temps de souffler, profiter ou se retrouver, s'adaptant parfaitement à vous, mini-groupes, familles, amis...



JOUR 1 /

10h00 | Fromagerie Vaubernier, visite guidée de la fromagerie débutant par une présentation générale de la société, un film retraçant le processus de fabrication des produits, depuis la traite chez les exploitants agricoles, jusqu'aux expéditions des produits. Ensuite, visite des ateliers suivie d'une dégustation des fromages (seulement les mardi, jeudi et vendredi matin).

12h30 | Déjeuner libre (ou dans un restaurant avec supplément).

15h30 | Bains douches de Laval, visite guidée.

16h45 | Thermes gallo-romains d'Entrammes, visite guidée des plus anciennes traces de civilisation en Pays de Laval.

JOUR 2 /

10h00 | Orfèvrerie liberty, visite guidée de l'Orfèvrerie qui est aujourd'hui la dernière grande orfèvrerie artisanale de l'Ouest de la France. Ses employés ont chacun leur spécialité : repousseur, aviveur, polisseur... Ils sont les garants de la fabrication traditionnelle d'orfèvrerie qui participe, aujourd'hui encore, au renom de la France à travers le monde.

11h30 | Réauté Chocolat, visite guidée de la chocolaterie, suivie d'un temps libre dans la boutique.

12h30 | Déjeuner libre (ou dans un restaurant avec supplément).

14h30 | Coutellerie du Maine-Anjou à Fromentières, visite commentée par le coutelier Antoine Faucheu, fabricant et restaurateur de couteaux artisanaux. Conception de couteaux, en passant par tous les procédés du traitement thermique des lames au montage des manches en bois et autres matières.

16h30 | Village de Saint-Denis d'Anjou, à travers la visite gourmande, découvrez à la fois le patrimoine dionysien et les spécificités culinaires locales avec la dégustation en fin de visite. Un moment de partage et de convivialité à consommer sans modération.

2 jours



39 € / PERSONNE (TARIF UNIQUE HORS HÉBERGEMENT ET RESTAURATION)

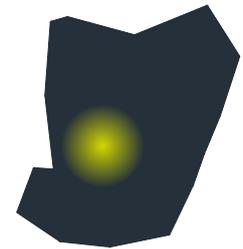
LE PRIX COMPREND : LES PRESTATIONS CI-DESSUS DÉTAILLÉES.

LE PRIX NE COMPREND PAS : LE TRANSPORT, LES REPAS, L'HÉBERGEMENT, LES DÉPENSES PERSONNELLES.

EN SUPPLÉMENT ET SELON VOS ENVIES, NOUS POUVONS RÉSERVER L'HÉBERGEMENT DE VOTRE TRIBU EN GÎTE DE GROUPE, EN HÔTEL OU HÉBERGEMENT INSOLITE, AINSI QUE LES DIFFÉRENTS REPAS, AU RESTAURANT, PANIER PIQUE-NIQUE OU PLATEAU REPAS. N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONSULTER !

SÉJOUR GROUPE

2 jours / 1 nuit



DÉCOUVERTES ET RANDONNÉE EN PAYS DE LAVAL

Nous vous proposons d'allier la découverte du patrimoine lavallois au plaisir de la randonnée au bord de la Mayenne.

JOUR 1 /

Arrivée du groupe à Laval vers 15h00.

Centre historique de Laval • Découverte guidée et commentée du centre historique en compagnie d'un guide-conférencier.

Jardin botanique de la Perrine • Découverte guidée et commentée du jardin de la Perrine.

Arrivée à l'hôtel et installation dans les chambres.

Dîner croisière • Embarquement à bord du "Vallis Guidonis" pour un dîner croisière. Découverte commentée de la rivière.

Retour à l'hôtel vers 23 h.

JOUR 2 /

Randonnée sur le chemin de halage • Départ pour la randonnée sur le chemin de halage jusqu'à Entrammes appelée autrefois "Inter Amnes" (entre les eaux). La distance de la randonnée sera ajustée selon votre demande.

Abbaye du Port du Salut • Découverte guidée et commentée de l'abbaye du "Port du Salut", lieu "historique" de fabrication du célèbre fromage. Cette visite présentera la vie monastique et son organisation.

Déjeuner dans un restaurant des environs vers 12h30.

Thermes gallo-romains d'Entrammes • Découverte guidée et commentée des thermes gallo-romains. Ce sont les plus anciennes traces de civilisation en Pays de Laval, qui restent dans un état de conservation remarquable.

Fin de prestation vers 16h30.



2 jours



€

173 € / PERSONNE (BASE 50 PERSONNES ET +)

180 € / PERSONNE (BASE 40 À 49 PERS.)

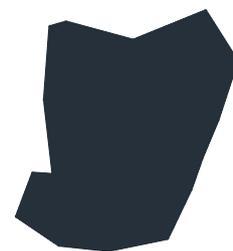
191 € / PERSONNE (BASE 30 À 39 PERS.)

214 € / PERSONNE (BASE 20 À 29 PERS.)

-5% POUR LES PROFESSIONNELS DU TOURISME SUR CES TARIFS.

SÉJOUR GROUPE

3 jours / 2 nuits



PÉRIPLE SUR LE TERRITOIRE MAYENNAIS

JOUR 1 /

Musée Robert Tatin à Cossé le Vivien • Visite guidée de la maison et du musée de l'artiste Robert Tatin.

Déjeuner dans un établissement de la région.

Château de Craon • Visite guidée du château classé du 18e et de son parc.

Ferme du Pressoir à Craon • Visite guidée et dégustation.

Retour sur Laval. Installation dans les chambres (hôtel 2 **).

Dîner croisière à bord du «Vallis Guidonis» • Découverte commentée de la rivière, la faune et la flore, passages d'écluses...

JOUR 2 /

La Cité du Lait-Lactopôle® à Laval • Visite guidée et dégustation.

Déjeuner à Laval.

Bateau-lavoir Saint-Julien • Visite commentée du bateau lavoir.

Train touristique • Visite commentée de Laval en train touristique.

Temps libre - Dîner en ville.

En option : Soirée Cabaret • dîner spectacle avec magie et Revue Cabaret (+ 45 €/personne - dates, nous consulter).

Retour à l'hôtel - Nuit et petit-déjeuner.

JOUR 3 /

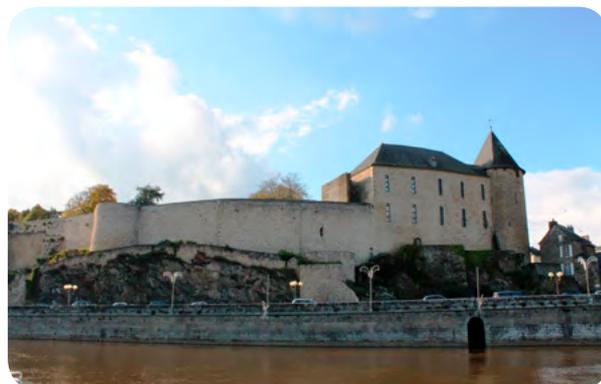
Visite ludique de la forteresse de Sainte-Suzanne • Visite guidée.

Déjeuner dans un établissement de la région.

Mayenne, évolution d'une ville • Visite guidée et commentée de la ville.

Musée du Château de Mayenne • Visite guidée.

Fin du séjour.



3 jours



€

366 € / PERSONNE (BASE 50 PERSONNES ET +)

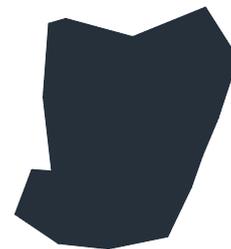
371€ / PERSONNE (BASE 40 À 49 PERS.)

380€ / PERSONNE (BASE 30 À 39 PERS.)

397 € / PERSONNE (BASE 20 À 29 PERS.)

-5% POUR LES PROFESSIONNELS DU TOURISME SUR CES TARIFS.

PRODUITS LOCAUX & ARTISANAT



LA FERME DU PRESOIR

Craon

Vous découvrirez les différentes étapes de production du pommeeau à travers un parcours photos et la visite, des caves au grenier. Dans le fournil, le producteur vous prépare une dégustation de pommeeau, poiré, cidre et eau de vie, accompagnée de terrines et rillettes.



1h30



€ 5 € / PERSONNE

PAS DE VISITE LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS SI GROUPE <20 PERSONNES.

FROMAGERIE VAUBERNIER

Martigné sur Mayenne

Visite guidée avec une présentation générale de la société, un film retraçant le process de fabrication des produits, depuis la traite chez les exploitants agricoles, jusqu'aux expéditions des produits. Ensuite, visite des ateliers et pour terminer dégustation des différents fromages.



2h



€ 2 € / PERSONNE

VALIDITÉ : VISITES LES MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS DE 9H30 À 11H30 (HORS VACANCES SCOLAIRES).

FROMAGERIE D'ENTRAMMES

Entrammes

L'Entrammes, véritable fromage du terroir avec méthode traditionnelle : du lait cru, un soin particulier pour la croûte et un affinage sur planche de bois. La fromagerie a été conçue dans la même logique que les exploitations avec un regard particulier sur l'environnement.



1h



€ 4 € / PERSONNE

70 € FORFAIT GROUPE DE 12 À 20 PERSONNES

LES SANGLIERS DU BAILLEUL

Vaiges

L'élevage du sanglier vous est conté par le biais d'une visite commentée du parc : visite du parc de l'élevage dans une remorque aménagée pour partir à la rencontre des sangliers.



1h30



€ 6 € / PERSONNE

MUSÉE DU CIDRE

Melleray la Vallée

C'est accompagné du producteur que vous découvrirez les techniques et étapes de fabrication, de la récolte à la mise en bouteille, ainsi que la cidrerie, la distillerie et les caves de vieillissement avant la dégustation de jus de pomme, poiré, cidre et calvados.



1h30



€ 5 € / PERSONNE

LA FERME DU THEIL

Andouillé

La ferme du Theil remporte chaque année les concours des meilleurs cidres et pommeeaux. Pour découvrir la différence entre ces deux boissons, quoi de mieux qu'une visite guidée du domaine ? Pendant environ une heure, le producteur vous présente son verger, sa cave, et termine par une dégustation bien méritée.



1h30



€ 6 € / PERSONNE

SAVONNERIE «SENTEURS ET CHARMES D'ANTAN»

Sainte-Suzanne

Yann et Nathalie se proposent de vous faire découvrir les secrets de fabrication du savon ou plutôt du pain dermatologique... Une base entièrement naturelle constituée d'huile végétale et de lait d'ânesse.



1h 10 min.
25 max 3 € / PERSONNE

RÉAUTÉ CHOCOLAT

Saint-Fort

Du cacaoyer au chocolat, découvrez toutes les étapes de transformation : culture des fèves de cacao, importation vers l'Europe, fabrication de la matière première, transformation en bonbons de chocolat... le chocolat n'aura plus de secret pour vous !



1h30 12 min.
50 max 4,50 € / PERSONNE

NOUVEAUTÉ >>>

BRASSERIE LA COPO

Argentré

La brasserie La Copo, c'est une fabrication artisanale de bières biologiques qui se déclinent en plusieurs saveurs, s'adaptant aux saisons et aux goûts de chacun.



1h 10 min.
30 max 3,50 € / PERSONNE

ORFÈVRERIE LIBERTY

Saint-Fort

Visite guidée de l'Orfèvrerie qui est aujourd'hui la dernière grande orfèvrerie artisanale de l'Ouest de la France. Ses employés ont chacun leur spécialité : repousseur, aviveur, polisseur... et participe aujourd'hui encore au renom de la France à travers le monde.



1h 10 min.
25 max 7 € / PERSONNE

LIMERO L'ESCARGOT MAYENNAIS

Marillé la Ville

Christine et Jean-Claude vous accueillent avec grand plaisir dans leur ferme hélicicole « Limero l'escargot Mayennais ». Vous découvrirez leur élevage artisanal, suivi d'une dégustation de leurs produits.



1h30 10 min.
30 max 200 € / FORFAIT GROUPE

COUPELLERIE DU MAINE-ANJOU

Fromentières

Visite commentée par le coutelier Antoine Faucheu, fabricant et restaurateur de couteaux artisanaux. Conception de couteaux, en passant par tous les procédés, du traitement thermique des lames au montage des manches en bois et autres matières.



1h 10 min.
25 max 2,50 € / PERSONNE

ELEVAGE KERLA

Saint-Jean sur Erve

La ferme de KerLA est entièrement consacrée à l'élevage de petits camélidés (lamas et alpagas) et au travail de leur laine que la propriétaire transforme de manière artisanale. Visite découverte et boutique.



2h15 10 min.
25 max 9,50 € / PERSONNE

ANJOU FLEURS

Saint-Denis d'Anjou

Anjou Fleurs c'est un projet familial agricole BIO de PPAM (Plantes à parfums aromatiques et médicinales). Nous vous proposons de découvrir le chemin qui mène des fleurs aux eaux florales que nous commercialisons.



1h30 15 min.
30 max 2,50 € / PERSONNE

VALIDITÉ : DU 15 MAI AU 15 SEPTEMBRE.

NOS SERVICES +



LES LUMIÈRES DE LAVAL

Illuminez votre fin d'année...

Venez profiter pleinement de cette période autour d'un dîner-croisière de fin d'année, d'une escapade sur le circuit des illuminations avec un guide-conférencier, d'un séjour Lumières « all inclusive »...

Brochure «Les Lumières de Laval spécial Groupes - décembre 2020», disponible dès le mois d'août.

A télécharger sur www.laval-tourisme.com ou à demander auprès du service commercial.



TOURISME D'AFFAIRES

LAVAL pulse vos rendez-vous !

Fédérez vos équipes tout au long de l'année !

Pour votre séminaire, congrès ou incentive, choisissez une destination propice au travail, à la cohésion et à la détente. Sites, restauration, hébergement, soirées, loisirs... l'Office de Tourisme est votre interlocuteur unique pour l'organisation de cet événement.

Laval est aussi membre du réseau Congrès-Cités. Donnez une autre dimension à vos rendez-vous !

L'ÉQUIPE COMMERCIALE DE LAVAL TOURISME À VOTRE ÉCOUTE

Thierry BOISSONNOT

Tél : 02.43.49.46.18

thierry.boissonnot@agglo-laval.fr



Nadia LETRONNIER

Tél : 02.43.49.46.88

nadia.letronnier@agglo-laval.fr



Émilie PESLIER

Tél : 02.43.49.46.19

emilie.peslier@agglo-laval.fr



Conditions générales de vente

Conformément au Code du Tourisme, les brochures et les contrats de voyages proposés par nos services comportent les conditions générales issues des articles R211-3 à R211-13 du Code du Tourisme, relatifs aux dispositions communes de l'organisation de la vente de séjours. Extrait du Code du Tourisme.

Article R211-3

Sous réserve des exclusions prévues aux a et b du deuxième alinéa de l'article L.211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-4

Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ; 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ; 3° Les repas fournis ; 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ; 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ; 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ; 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ; 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ; 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ; 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ; 11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ; 12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; 13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Article R211-5

L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-6

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes : 1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ; 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ; 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ; 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ; 5° Le nombre de repas fournis ; 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ; 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ; 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ; 9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ; 10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ; 11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ; 12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au vendeur, et le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ; 13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ; 14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ; 15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ; 16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ; 17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ; 18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ; 19° L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ; b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant et le responsable sur place de son séjour ; 20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4.

Article R211-7

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9

Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-10

Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.

Article R211-12

Les dispositions des articles R. 211-3 à R. 211-11 doivent obligatoirement être reproduites sur les brochures et les contrats de voyages proposés par les personnes mentionnées à l'article L. 211-1.

Article R211-13

L'acheteur ne peut plus invoquer le bénéfice de la clause prévue au 20° de l'article R. 211-6 après que la prestation a été fournie.

Conditions particulières de vente

L'OFFICE DE TOURISME DE LAVAL AGGLOMÉRATION, organisateur de voyages titulaire de l'autorisation N° IM05310001, est couvert par une assurance responsabilité civile (UAP N°353.760.410.182 F) qui couvre les dommages corporels, matériels et immatériels qui pourraient être causés aux participants des voyages, par suite de carence ou défaillance de ses services.

Prix

Les prix publiés dans notre brochure s'entendent TTC, sont donnés en euros et par personne (sauf base forfaitaire visites guidées), et ont été déterminés en fonction des données économiques connues au 1er Juillet 2019. Ils sont calculés de manière forfaitaire, en prenant en compte l'ensemble des prestations décrites dans les excursions ou les séjours. Prévoir majoration pour les prestations réalisées les dimanches et jours fériés (nous consulter).

Ces prix comprennent :

- les visites guidées, les excursions, les animations, les repas et soirées prévues par programme.

Ne sont pas compris :

- le transport.
- les dépenses à caractère personnel.
- toutes dépenses extraordinaires consécutives à un événement dont l'OFFICE DE TOURISME DE LAVAL AGGLOMÉRATION ne peut être tenu pour responsable.
- l'assurance annulation.

Hébergement

Les prix comprennent la location de la chambre et le petit déjeuner ou la 1/2 pension ou la pension complète, ainsi que la taxe de séjour. Sauf indication contraire, ils comprennent les boissons des repas. Lorsqu'un client occupe seul une chambre, il lui est facturé un supplément dénommé «supplément chambre individuelle ou single».

Réservation

La réservation est effective dès que le client a versé un acompte de 30% du montant total du voyage. Le solde doit être réglé au plus tard 30 jours avant le début des prestations et doit être accompagné de la liste définitive des participants au voyage.

En cas de réservation faite moins d'un mois avant le départ, le règlement total du voyage est dû à l'inscription.

Bons d'échange

Dès réception du solde des frais du séjour, l'OFFICE DE TOURISME DE LAVAL AGGLOMÉRATION adresse au client le ou les bons d'échange à remettre au(x) différent(s) prestataire(s) pendant le séjour.

Arrivée

Le groupe doit se présenter au jour et à l'heure mentionnés sur le ou les bons d'échange.

Prestation de nos guides-conférenciers

Pour les excursions d'une journée, le déjeuner du guide est à la charge du client. Si le guide ne peut être ramené à l'Office de Tourisme de Laval Agglomération, les frais de retour du guide sont à la charge du client. Les groupes fournissant leur propre autocar doivent s'assurer que celui-ci est équipé d'un micro et d'un siège pour le guide.

Annulation

Plus de 30 jours avant le départ, l'indemnité est fixée à 25% du montant prévu du séjour.

Entre 30 et 21 jours : 30% du prix du séjour.

Entre 20 et 8 jours : 50% du prix du séjour.

Entre 7 et 3 jours : 75% du prix du séjour.

Moins de 3 jours avant le début du séjour : 100% du prix du séjour.

Assurance annulation

L'OFFICE DE TOURISME DE LAVAL AGGLOMÉRATION attire l'attention du client sur la possibilité de souscrire un contrat d'assurance auprès d'un organisme de son choix ou en nous consultant, couvrant les conséquences d'une annulation résultant de certaines causes.

Annulation d'un départ du fait de l'organisateur

Un voyage ne réunissant pas un nombre suffisant de participants (base fixée sur le devis) pourra être annulé à condition que les participants soient avisés au plus tard 21 jours avant la date de départ prévue. Les clients seront remboursés intégralement des sommes versées, mais ne pourront prétendre à aucun versement au titre de dommages et intérêts.

Litige

Toute réclamation doit être adressée à l'OFFICE DU TOURISME DE LAVAL AGGLOMÉRATION, 84 avenue Robert Buron - CS 70614 - 53006 LAVAL CEDEX, tél. : +33 (0)2 43 49 46 18, adresse courriel : thierry.boissonnot@aggllo-laval.fr.

Les parties au contrat restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

«Après avoir saisi le service commercial et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site: www.mtv.travel».



RENSEIGNEMENTS

Office de Tourisme de Laval Agglomération

84 avenue Robert Buron

CS 70614

53006 LAVAL CEDEX

Standard : 02.43.49.46.46

office.tourisme@agglo-laval.fr

www.laval-tourisme.com

CONTACTS

Thierry BOISSONNOT

Tél : 02.43.49.46.18

thierry.boissonnot@agglo-laval.fr

Nadia LETRONNIER

Tél : 02.43.49.46.88

nadia.letronnier@agglo-laval.fr

Emilie PESLIER

Tél : 02.43.49.46.19

emilie.peslier@agglo-laval.fr



Conception : Delphine Raimbault/Laval Tourisme - Cartographie : agence LM Y&R pour Mayenne Tourisme

Crédits photos © : Laval Tourisme • Mayenne Tourisme • P. Beltrami - D. Vernier - Bruneau - E. Deletang - JB Deguara - P. Caharel - G. Béliet • JC Druais • Moulin de Thévalles • Mairie Renazé • Sud Mayenne Tourisme • JY Guyard/Jardin des Renaudies • Château de Mayenne • Régis Verger/Laval Tourisme • Inod/Laval Tourisme • Laval Images • Patrimoine Laval • Moulin de Thévalles • Philip Radowitz/Toiles de Mayenne • D. Oso/Lactopole • Flaticon.com